

Enquête : Le street artist, ce nouveau partenaire rebelle des pouvoirs publics

valentinepiaux / mars 29, 2016



En laissant carte blanche aux « street-artistes », les institutions publiques de Paris démocratisent cet art illégal originaire des années 1980. Mais les artistes sont-ils vraiment libres dans cette nouvelle ère de la communication ? Enquête sur ce courant apprécié mais très surveillé par les municipalités.

« La Tour Paris 13 m'a fait connaître. Là, j'expose en galerie avec Itinérance et à Nice et j'ai déjà placé des œuvres aux enchères ».

Pour Stew, qui crée à Ivry-Sur-Seine, comme pour d'autres, les avancées des pouvoirs publics ont renforcé leur « *street credibility* ». Ainsi, après 20 ans de lutte anti-graffiti, les pouvoirs publics laissent enfin l'art urbain s'exprimer dans la réhabilitation de bâtiments. La Tour Paris 13* (cf-encadré), la Nuit Blanche dans les transports et « les œuvres d'art investissent la rue » pour l'été 2016, font partie de ces initiatives.

Malgré tout, si ces partenariats font vivre, il faut souvent avoir fréquenté la galerie auparavant. Et tous n'en retiennent pas toujours le meilleur...

Le projet « les œuvres d'art » prône l'embellissement de certains arrondissements, pour un budget de 3 millions d'euros, selon le budget primitif de 2015, en est un exemple : seuls 10 des 14 participants ont été désignés par tirage au sort... Alors sont-ils pistonnés, ou à égalité des chances ? Quelles sont les stratégies des galeristes et des institutions publiques pour satisfaire les intérêts de chacun ?

L'identité juridique, cette protection en or

Aujourd'hui, une majorité d'artistes s'immatriculent auprès de l'AGESSA ou à La maison des artistes pour pouvoir exercer leurs droits. Selon Maître Maxence Dubois, avocat fiscaliste, cette « *identité juridique* » et cette « *structuration d'activité* » leur permettent d'être en règle face à l'administration. « *Elle régularisera les impositions sur les acquittements qui font bénéficier de la sécurité sociale. Il est plus facile de se défendre si on est en règle dans tous les domaines* ». Malgré tout, contourner la loi et « vendre sous le manteau » est un jeu d'enfants. Stew, ancien graphiste qui a décidé de se consacrer à l'art, se voit gagnant dans l'affaire car ces organismes veillent sur ses œuvres : « ***En fin d'année, je reçois un sommaire de mes travaux et de l'argent grâce à mes droits*** »

En contrepartie, la cotisation coûte environ 900 euros par an. Zag, peintre depuis 30 ans, dénonce un piège qui l'a contraint de payer des charges trimestrielles et forfaitaires, trois ans après son arrêt. « *On lui donne 8% de ce qu'on gagne et si on ne paie pas, on a les huissiers. Je suis allée en justice avec l'URSSAF et j'ai perdu.* ».

Pendant ce temps, d'autres travaillent au noir. Et certains ne se retrouvent « *ni dans les cases de pôle emploi ni dans celles des intermittents* », comme le dira un anonyme.



L'atelier collaboratif d'Ivry-sur-Seine ou Stew laisse libre cours à son inspiration.



Stew devant l'une de ses oeuvres

« Lorsque vous voulez les récupérer on vous dit qu'on ne sait pas où ils sont... »

Observatrices, ces vitrines d'art contemporain mélangent street-art et pop art sous la même enseigne pour augmenter leur chiffre d'affaire. Une stratégie qui, selon Sebastien Bertoa, collagiste de 35 ans, « *remettra beaucoup de formes d'art en question* ». Aussi, les moins avertis voient passer les pièces rentables avant les leurs et acceptent des conditions injustes. Les « *vaches à lait* » passent en premier, dira Jisbar. Ensuite, ils signent un contrat d'exclusivité sans garantie de promotion et voient leurs toiles s'entasser... Parmi les autres surprises, la gratuité du travail contre des privilèges. « *Le galeriste garde l'argent en lui disant tu as ta vitrine donc tu peux être invité à droite à gauche. Et puis certains détiennent vos tableaux et lorsque vous voulez les récupérer, on vous dit qu'on ne sait pas où ils sont Un vrai tabou* », avouera le critique d'art, Pierre Evariste Douaire.

Les commissaires-priseurs eux, s'assurent de tout : « *Un jour, il m'a demandé une garantie dans mes propres contacts, au cas où il ne pourrait pas la vendre* », relate Zag, sans citer de noms. Frustrés, ils se tournent vers la web-galerie ou la commande publique...

Du sourire du marchand d'art à la main du Maire

« *Vous alliez aux puces de St Ouen et on vous dédicait votre perfecto contre 100 francs... Aujourd'hui le street art a été digéré par les différentes institutions. Et le graffiti qui avait sa raison d'être est réprimé* », décrypte Pierre Douaire. Désormais, tous les grands comme JR, JonOne* ou Combo s'allient avec les politiciens pour exposer au Panthéon, au Grand Palais comme à l'Institut du Monde Arabe, en venant serrer la main d'Aurélie Filipetti* ou de Philippe Béléal, le président du centre des monuments nationaux.

Auteur du Héron Bleu, Stew par exemple, a bénéficié d'un défraiement : « ***Sans les échafaudages déjà sur place, ça aurait pu coûter plus de 60 000 euros pour 60 jours. Je prends 150 euros le m2. Là j'ai fait 2000 euros d'économie pour 20 jours*** ». S'il est satisfait de ce contrat, d'autres ont pourtant perdu patience car avoir carte blanche n'est pas synonyme de liberté. Tout projet est examiné avant sa réalisation.

Rencontrée à la marie du 13^{ème}, arrondissement qui dissimule environ 25 fresques, la chargée de mission, Catherine Weigel d'Angelo, qui reçoit une trentaine de propositions par an, parle de « *trois propositions de visuels* », que la marie puis les riverains sélectionnent par vote participatif. Là encore, seuls les plus doués accèdent aux murs de 40 mètres. « *Les autres peuvent faire leurs preuves sur des murs d'école mais il faut avoir des choses à dire. Nous voulons de la poésie, rien qui soit trop morbide ou mal interprété. Le but n'est pas de mettre du débat politique dans l'espace public.* »

Du côté des Halles, le projet issu du budget participatif a ses limites. On accepte le dessin mais pas partout, encore moins sur les façades classées au patrimoine. Informée sur le projet, Mme Weigel-D'Angelo, déclare : « *Les architectes du bâtiment de France vous tomberaient dessus !* ». Manque de place et manque de talent créent donc un blocage. En parallèle, on trouve les affranchis des cahiers de charges qui pallient au problème en élargissant leur réseau : « *J'ai demandé des milliers, d'autorisations... Et être validé c'est aussi être censuré. A partir de là, on est des exploitants. Mais on a la chance d'être compris de Mr Coumet* », dit Zag.

La RATP fait l'autruche

En 2008, la station Assemblée Nationale était parsemée de fresques éphémères mais depuis le procès de Thomas Vuile, alias Mr Chat, en 2014, tout est gelé. Amaury Bouquet, l'auteur de la pétition « un métro plus beau pour tous » n'a jamais été recontacté par la responsable marketing, Anne Milot : « *J'ai lancé cette idée sur le thème de Métro Accords mais ce fut sans réponse.* » Jointe par mail également, Mme Milot n'a pas donné suite aux questions. Le projet de Zag et de Sià, lui, n'a jamais vu le jour, au

service d'ingénierie culturelle. Il était pourtant passé en commission. « *Ils nous ont mis dans le même sac et nous on fait taire. Impossible d'intervenir. Même Mr Coumet a reçu une réponse négative. Maintenant, ils font l'autruche.* »

Serait-ce la peur de subir des abus, ou l'application d'une politique-bouclier face aux sollicitations ? Pour Catherine Wiegel d'Angelo, les relations entre la mairie et la RATP « *ne sont pas faciles* », le groupe aurait « *une difficulté à différencier le graffiti du street-art* »... Contrairement à la SNCF qui tire profit des artistes mais dont la communication est floue. « *Elle donnait un support puis se nommait propriétaire en gardant les droits d'auteurs. En plus, il fallait tout effacer au bout de six mois* », dira une source anonyme. De l'autre côté du quai, la publicité leur vole la vedette...



l'Hôtel Marcel Dassault sur les Champs Elysés à Paris, photo Wikipedia

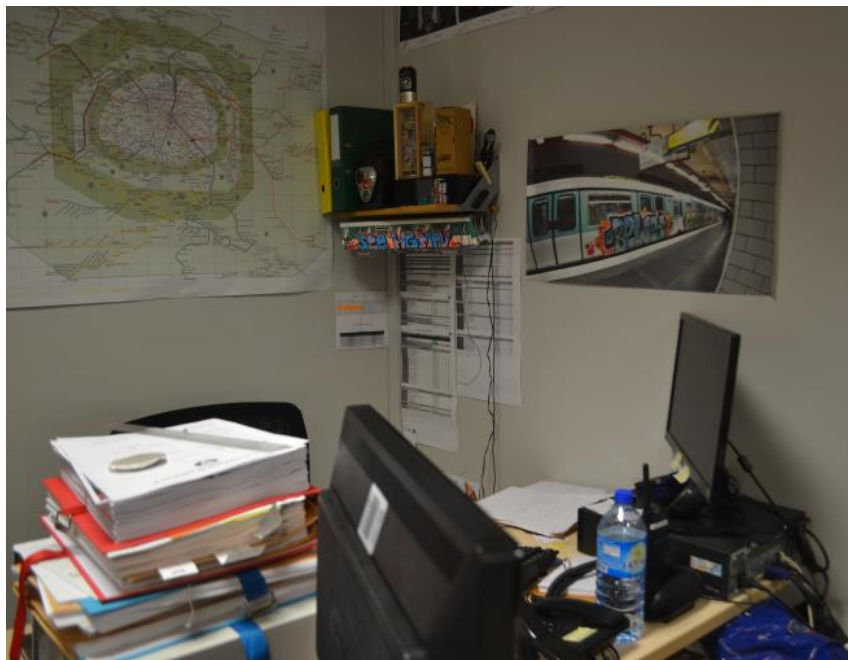
Vendre son âme au diable

« *Le street art est du marketing alors que le graffiti est l'âme, le travail sur le sur-moi* », dit Gilles Ouaki* à Cédric Naimi dans le livre *Street Art, Etat des Lieux*. Cette libéralisation agace les puristes qui voient ce mythe disparaître et cette forme d'art affranchi, commercialisable

« *Certains ont des autorisations et je peux aimer ce qu'ils font mais pour moi, ils ont vendu leur âme au diable !* » s'exclame Onizbar. Là encore, les spécialistes cherchent à définir ce courant. « *A partir du moment où l'on peint sur un support classique, cela devient une profession à part entière. Et on n'accepte pas les pièces volées à la rue. Trottoirs, panneaux, etc* », nous éclaire Arnaud Oliveux, chez

Art Curial depuis dix ans. Actuellement vendues entre 1000 et 50 000 euros, le commissaire explique que la valeur s'invente et que l'on peut débiter par « *quelques centaines d'euros* ». Et « *S'il n'y a pas de côte, on invente en fonction du prix de galerie ou des concurrents car ce qui compte c'est le prix d'arrivée.* »

De plus en plus facile à commercialiser en France, le street art sert les intérêts des marques comme Perrier, Guerlain ou encore le prêt à porter, comme l'a instauré Agnès B dès 1986 et cela inquiète les téméraires. « *Je crains que l'esprit commercial ne soit en partie en train d'écrire l'art de rue à notre place, comme dans bien des domaines*», doute Késa, pochoiriste lyonnaise. Le mythe se perd mais les marques rajeunissent. Et certains continuent de se donner un style. « *Ils refusent la galerie mais pleurent car ils n'ont pas d'argent, tournent des clips de rap avec des flingues alors qu'ils vivent chez leur mère !*», s'amuse Jisbar.



Les bureaux de la Brigade anti-graffitis se situent dans la Gare de Lyon, à Paris.

Vandalisme en baisse et controverses

Graffeurs, ou street-artistes, les vandales portent aussi l'étiquette mais grognent dans l'ombre. Néanmoins, le vandalisme est en baisse. 219 interpellations en 2013, selon un rapport de police, publié en 2014, contre 80 en Ile-de-France en 2015, pour un préjudice total compris entre 1 et 3 millions d'euros, selon les déclarations d'un agent de la Brigade des Réseaux Ferrés et de la lutte-anti tags. Un paradoxe entre l'adoucissement de la politique des pouvoirs publics et la hausse du préjudice. Aussi,

moins de TIG pour des amendes plus lourdes, puisque « *TIG veut dire leur donner des clés et des horaires de train... et ensuite ça vole des gilets* », d'après lui. Le STIF et la SNCF, eux maintiennent le cap grâce à leur budget « nettoyage » d'environ 16 millions d'euros, sur les 70 du budget annuel, selon un [rapport de l'Observatoire National de la Délinquance dans les Transports](#), daté de 2013 (pour l'Ile-de-France).

A ce jour, le phénomène est cyclique à cause de la prescription, une loi qui limite les recherches. « *Si en 2016, la SNCF dépose une plainte, on remonte jusqu'en 2013. Si elle date de 2014, on remonte en 2011 mais si l'interpellation à lieu en 2015, il sera peut-être jugé en 2017.* » En revanche, l'affichage semble moins réprimé. « *Au final, on s'est excusés gentiment et ils les ont enlevées eux-mêmes.* » dit Onizbar qui avait été menacé par Citadium de payer entre 5 et 15 000 euros.

Accepté mais limité et confondu et réprimé, le street-art fait débat dans les ministères, les mairies et les comités régionaux. Contributeur du tourisme, accélérateur de lien social, il a su séduire les esprits les plus élitistes qui changent aujourd'hui de position. « *Paris doit devenir la capitale mondiale du street art* » avait déclaré Bruno Julliard, l'adjoint au maire de Paris, en octobre 2014. Il est depuis favorable aux fresques dans le 20^{ème}, alors qu'en 2012, lui-même avait fait effacer 285 000 mètres carrés de « tags sauvages ». Reste à savoir si cette patrimonialisation et la mainmise des communicants sauront respecter l'intégrité des passionnés qui s'expriment.

*JonOne a reçu la Légion d'Honneur en 2015

* En 2014

*Instaurateur du Grand Paris de l'Art Contemporain en 2009



Collage de Stab intitulé Saint Georges et le Dragon, Pleuven, Finistère. Photo de son site officiel.



La Tour Paris 13 n'a pas convaincu les institutions au départ

Après un an de préparation, le projet de la Tour Paris 13 a finalement abouti en octobre 2012, rue Fulton, dans le 13ème. A l'initiative de Mehdi Ben Cheikh, responsable de la galerie Itinérance, de nombreux artistes ont été sélectionnés par la mairie pour peindre des fresques dans cette ancienne entreprise. Le projet visait à valoriser leur travail pendant six mois, tout en leur donnant l'autorisation du bailleur social de repeindre l'intérieur et la façade et la possibilité d'occuper un appartement-atelier le temps des réalisations; trente-six au total. Grâce à un vote de riverains, ces passionnés ont pu recouvrir une surface de 4500 m2. Des conceptions réalisées de manière bénévole et qui ont recensé une vingtaine de nationalités.

En effet, la mairie n'a pas versé d'argent, elle a simplement géré la logistique avec la préfecture de Police. Très médiatisée, la Tour a pourtant semé le doute dans les institutions publiques. Passionné d'art, Jérôme Coumet était certain de l'aboutissement mais il a fallu convaincre la ville de Paris et le Ministère de la Culture. Selon Catherine Wiegel-Di Angelo, chargée de mission au cabinet du maire depuis 2007:

«Christian Girard et Bertrand Delanoë étaient un peu élitistes... Et puis personne n'a soutenu le projet. Ils n'ont pas apporté de moyens financiers. Maintenant, une réflexion est menée sur le street-art et l'accompagnement logistique des communes. C'est en faisant venir les journalistes qu'on a compris l'engouement que ça provoquait.»

Ce bâtiment devait au départ être investi de manière secrète pour que les oeuvres ne soient visibles que lors de la démolition et « ne devait pas être ouvert au public. » Au total, entre 25 000 et 30 000 visiteurs y ont pénétré en un mois d'exposition, à raison de 600 à 1000 personnes par jour en moyenne. Et pour lui donner une seconde vie, sa plateforme en ligne a recensé 20 000 photos d'internautes. Ainsi, en développant cet art urbain, « Paris retrouvera sa place de grande ville culturelle », selon les propos du maire, retranscrits dans un article de 20 minutes, en 2014.

« Et ce n'est qu'un début : «Anne Hidalgo souhaite que Paris s'ouvre à ces formes d'art.»

Valentine Puaux

Valentine Puaux

Travail réalisé au sein de l'Institut Européen de Journalisme en 2016

REPORT THIS AD

REPORT THIS AD